

# Déménagement mode d'emploi



association genevoise  
des entreprises de  
déménagements  
[www.aged.ch](http://www.aged.ch)

**aged**

## Déménager, c'est une affaire de professionnels!

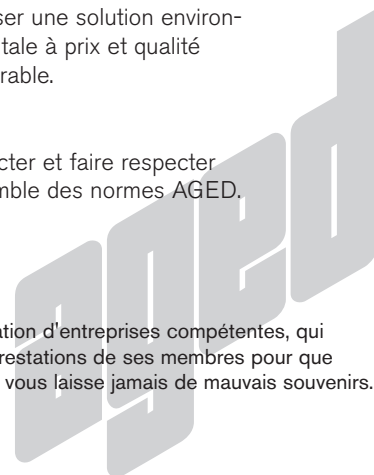
Pour vous garantir un déménagement sans souci, l'AGED (Association Genevoise des Entreprises de Déménagements) a édicté des normes de qualité. Les déménageurs membres de l'AGED s'engagent par contrat à :

- 1 Distribuer gratuitement la brochure "Déménager en douceur" éditée par l'Association.
- 2 Effectuer des devis gratuits, sans engagement, sur simple appel téléphonique.
- 3 Fournir et livrer du matériel d'emballage adapté et éprouvé.
- 4 Mettre à disposition du personnel de confiance, compétent et qualifié, capable d'accomplir parfaitement les missions qui lui sont confiées.
- 5 Utiliser des déménageuses équipées de couvertures de protection et d'un système d'arrimage spécifique pour le transport des meubles.

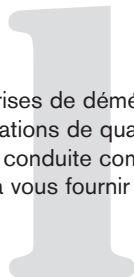


- 6 Assumer la responsabilité civile selon les conditions générales ASTAG et proposer dans tous les cas une assurance tous risques à un tarif compétitif.
- 7 Honorer les délais, de l'établissement du devis à la mise en place du mobilier.
- 8 Garantir un service après-vente à l'écoute de vos préoccupations.
- 9 Favoriser une solution environnementale à prix et qualité comparable.
- 10 Respecter et faire respecter l'ensemble des normes AGED.

L'AGED est une association d'entreprises compétentes, qui contrôle la qualité des prestations de ses membres pour que votre déménagement ne vous laisse jamais de mauvais souvenirs.



## **Pour déménager, choisissez bien votre partenaire, choisissez un membre AGED.**



Notre association réunit treize entreprises de déménagement soucieuses de fournir des prestations de qualité. Nous nous sommes fixés un code de conduite commun et chaque membre AGED s'engage à vous fournir les services suivants :

### **Devis gratuit**

Sur simple appel téléphonique, un spécialiste se rendra à votre domicile pour évaluer le volume à déménager et établir une offre, sans engagement de votre part.

### **Mise à disposition d'emballages**

Nous vous fournissons bacs et cartons que nous reprenons gratuitement lorsque vous serez à nouveau installés. Des cartons de penderie pour vos vêtements et des emballages spéciaux pour votre cave à vin sont à votre disposition.

### **Stationnement**

Afin de simplifier le chargement et le déchargement, nous nous occupons de poser des bornes provisoires de stationnement interdit devant les immeubles.

### **Assistance technique**

S'il y a lieu, nous démontons les grandes pièces de mobilier (parois murales, armoires) et nous nous chargeons de les installer dans votre nouveau logement, selon vos instructions.



### **Assurance**

Si vous acceptez notre proposition d'assurance complémentaire, nous vous ferons bénéficier d'une couverture d'assurance tous risques.

### **Service étendu**

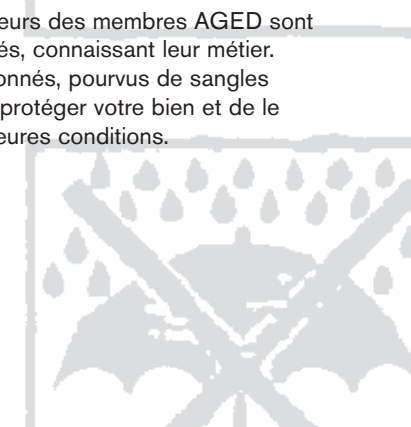
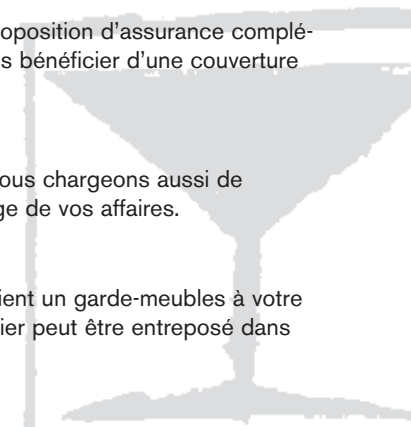
Si vous le désirez, nous nous chargeons aussi de l'emballage et du déballage de vos affaires.

### **Garde-meubles**

Chaque membre AGED tient un garde-meubles à votre disposition où votre mobilier peut être entreposé dans les meilleures conditions.

### **Garantie de qualité**

Les équipes de déménageurs des membres AGED sont des professionnels qualifiés, connaissant leur métier. Leurs camions sont capitonnés, pourvus de sangles et de couvertures afin de protéger votre bien et de le transporter dans les meilleures conditions.



## Vous déménagez, qui faut-il avertir ?

### La régie des locaux que vous quittez par lettre recommandée

Dans le canton de Genève, la résiliation d'un bail portant sur un logement se fait en principe trois mois à l'avance. La régie acceptera un délai de deux mois si vous présentez une personne susceptible de vous succéder.

En période de pénurie, il est possible que votre régie consente à un arrangement à plus court terme.

Pour les locaux commerciaux, le baux doivent être dénoncés pour la prochaine échéance, en principe six mois à l'avance.

Quoi qu'il en soit, vous demeurez responsable du paiement de votre loyer ainsi que des obligations découlant de votre bail jusqu'à l'obtention du bon de sortie de la part de la régie.

### Swisscom (SA)

49, route de Meyrin  
Case postale  
1211 Genève 2  
Numéro gratuit : 0800 800 113  
Par écrit, 15 jours à l'avance.

### L'office postal de votre quartier

En remplissant un formulaire au guichet,  
7 jours à l'avance.

### Services industriels de Genève (SIG)

Changements d'adresse  
1219 Le Lignon  
Tél. Centre des abonnés : 022 420 88 88  
Par appel téléphonique, 3 jours à l'avance.

### Services des automobiles et de la navigation

86, route de Veyrier  
1227 Carouge  
Téléphone : 022 343 02 00

En vous présentant aux guichets ou par écrit, en envoyant les documents à modifier (permis de circulation et de conduire avec une photo de passeport) dans les 14 jours suivant votre déménagement.

### Office cantonal de la population

1-3, rue David-Dufour  
Case postale  
1211 Genève 8  
Téléphone : 022 327 41 11

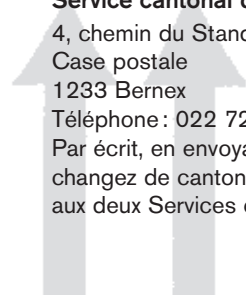
En vous présentant au guichets ou par écrit, en envoyant si nécessaire le permis ou l'attestation à modifier dans les 30 jours suivant votre déménagement.

### Administration militaire

Service de l'arrondissement,  
Quai Ernest-Ansermet 18 bis  
1211 Genève 4  
Téléphone : 022 327 77 80  
Par écrit, en envoyant votre livret de service. Si vous changez de canton, pensez à annoncer le changement aux deux Départements concernés.

### Service cantonal de la Protection civile

4, chemin du Stand  
Case postale  
1233 Bernex  
Téléphone : 022 727 02 04  
Par écrit, en envoyant votre livret de service. Si vous changez de canton, pensez à annoncer le changement aux deux Services cantonaux concernés.



### **Guichet universel**

Si vous êtes d'origine genevoise ou confédérée :  
Service suisse  
Rue David-Dufour 1 (2<sup>ème</sup> étage)

Si vous êtes ressortissant d'un autre pays:  
Service des étrangers  
Rue David-Dufour 3 (rez-de-chaussée)

### **Guichet universel**

Case postale 51  
1211 Genève 8  
[www.geneve.ch/guichet\\_universel/welcome.html](http://www.geneve.ch/guichet_universel/welcome.html)  
Si vous déménagez à l'intérieur du canton de Genève, vous pouvez simplement réunir et envoyer ou apporter au Guichet universel, tous les documents à modifier concernant :

- l'Office cantonal de la population
- le Département militaire
- le Service de la protection civile
- et le Service des automobiles et de la navigation

### **Registre du commerce**

4, rue du Puits-St-Pierre  
Case postale 1211 Genève 3  
Téléphone : 022 327 28 92  
Sociétés en nom simple, par lettre.  
Sociétés anonymes, par écrit, pour autant qu'il n'y ait pas de changement de commune.

### **Votre employeur**

Vous avez droit à un jour de congé

### **Votre caisse maladie**

### **Vos assureurs**

### **Les journaux auxquels vous êtes abonné**

### **Vos relations bancaires**

### **Les écoles ou secrétariats de cours**

### **Les clubs et associations dont vous êtes membre**

### **Vos parents et vos amis**

### **Vos clients et partenaires commerciaux**

Les offices postaux tiennent des cartes préimprimées à votre disposition.

## **Simplifiez-vous le déménagement, organisez-vous.**

### **Triez**

Profitez d'un déménagement pour trier vos affaires. Les vêtements, objets et meubles en bon état sont repris par le Centre social protestant (Tél: 022 807 07 00), la communauté d'Emmaüs (Tél: 022 342 39 59) et Caritas (Tél: 022 708 04 25). Avertissez-les à temps. Pour les objets encombrants et hors d'usage, adressez-vous à la Voirie de votre commune.

### **Teinturerie et cordonnier**

Donnez vos vêtements à nettoyer et vos chaussures à réparer avant de déménager, vous irez les rechercher après.

### **Réparations**

Profitez de l'occasion pour faire effectuer les petites réparations de mobilier ou d'appareils électroménagers.

### **Achats**

Faites-vous livrer les acquisitions pour votre nouvel appartement directement à votre nouvelle adresse.

### **Travaux**

Dans la mesure du possible, faites poser les moquettes et effectuer d'éventuels travaux avant d'emménager.

### **Plan de l'appartement**

Dressez un plan de votre nouveau logement et prévoyez comment vous voulez vous installer. Mesurez les fenêtres, vous pourrez ainsi préparer les rideaux.



## Marquage

Posez des autocollants de couleurs différentes sur les cartons et les meubles en fonction des pièces dans lesquelles nous devons les déposer. Le jour du déménagement, vous marquerez de la même manière les portes dans votre nouveau logement.

## Emballer à l'avance

Les choses dont vous n'avez pas l'usage quotidien peuvent être emballées à l'avance, notamment ce qui se trouve à la cave ou au grenier.

**Pensez à modifier les cartes de visite, les tampons, le papier à lettres ainsi que les enveloppes.**



## La veille du déménagement

### Vider et dégivrer le frigidaire

### Vider et dégivrer le congélateur

(il est possible de le transporter plein sur de petites distances)

### Rouler et ficeler les tapis

**Décrocher les rideaux et les mettre dans des cartons.**



## Le jour du déménagement

### Animaux domestiques

Confiez-les à des amis. Il est inutile de les énerver en les associant à la fièvre du dernier jour.

### Bijoux, valeurs et papiers importants

Il est prudent de les emballer à part et de les mettre en lieu sûr pendant le déménagement.

### Panier à provision

Préparez votre pique-nique et emballez les objets de première nécessité. Vous serez content d'avoir du savon et un essuie-mains, du papier toilette, des pansements rapides, une lampe électrique, des ampoules et des fusibles, ainsi que marteau et tournevis, sous la main.

### Lampes

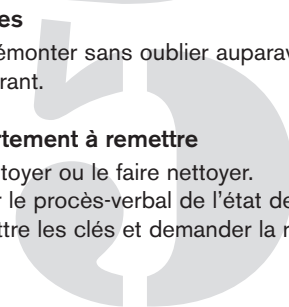
Les démonter sans oublier auparavant de couper le courant.

### Appartement à remettre

Le nettoyer ou le faire nettoyer.

Etablir le procès-verbal de l'état des lieux.

Remettre les clés et demander la restitution de la caution.



## Petit ABC de l'emballage

### Armes à feu

Il est indispensable de les décharger.

### Bibelots

Emballer soigneusement les objets fragiles, un par un, dans du papier afin qu'ils ne s'entrechoquent pas, remplissez également les espaces vides avec du papier. Ne mélangez pas des objets lourds avec des objets fragiles.

### Congélateur

Il est possible de le transporter plein sur de petites distances

### Disques

Emballer vos disques noirs dans de petits cartons, pour éviter la casse placez-les verticalement.

### Duvets

Placez duvets et coussins dans des armoires ou demandez-nous de grands cartons.

### Eclairages

Si vous ne voulez pas démonter vos installations électriques vous-même, un électricien de votre quartier s'en chargera volontiers. Il les installera également dans votre nouveau logement.

### Fleurs

Les pots de fleurs et plantes vertes placés dans des corbeilles à linge ou des seilles en plastique seront faciles à transporter.

### Lave-vaisselle

Débranchez l'appareil et videz les tuyaux.

### Linge de maison

Emballer-le dans des valises ou des cartons.

### Liquides

Veillez à bien fermer les récipients.

### Livres

Ils sont lourds. Mettez-les dans de petits cartons.

### Machine à laver

Débranchez-la et videz les tuyaux. Bloquez le tambour ou demandez à l'installateur de le faire pour vous.

### Mobilier

Verrouillez portes et tiroirs et gardez les clés sur vous.

### Ordinateurs

Observez les instructions du constructeur et indiquez les connexions avec des autocollants de couleurs différentes. Les déménageurs les mettront dans des emballages appropriés le jour du déménagement.

### Produits dangereux

Les produits inflammables ou corrosifs seront transportés à vos propres risques et doivent être explicitement signalés aux déménageurs.

### Produits alimentaires

Ne les emballer qu'au dernier moment.

### Réfrigérateur

Débranché la veille au soir, il aura le temps de décongeler.

FRAGILE



## Notes :

### **Stéréo**

Observez les instructions du constructeur et indiquez les connexions avec des autocollants de couleurs différentes.

### **Tapis**

Ils voyageront roulés et ficelés.

### **Vaisselle**

La vaisselle doit être emballée dans des cartons ou des caisses. Pour éviter la casse, chaque pièce sera enveloppée séparément dans du papier froissé. Placez les assiettes debout.

### **Vêtements**

Cartons ou valises conviennent très bien. Pour les vêtements qui risquent de se froisser, nous mettons des cartons penderies à votre disposition.

### **Vin**

Demandez-nous des cartons spéciaux.

## Membres AGED

### **Balestrafic SA**

Tél. 022 308 88 00  
17-19, rue Baylon  
Case postale 1352  
1227 Carouge

### **Crown Relocations SA**

Tél. 022 775 01 00  
25, av. Adrien-Lachenal  
1290 Versoix

### **Davel Déménagements SA**

Tél. 022 341 21 06  
20, chemin Grenet  
Case postale 239  
1217 Meyrin

### **DGM Veron Grauer SA**

Tél. 022 732 64 40  
51-53, avenue Blanc  
1202 Genève

### **Ducret M. SA**

Tél. 022 308 61 00  
105A, route des Jeunes  
1227 Carouge

### **Harsch Henri HH SA**

Tél. 022 300 43 00  
10, rue Baylon  
Case postale 1211  
1227 Carouge

### **Interdean Interconex**

Tél. 022 939 10 00  
Z.I. Mouille-Galland  
18, chemin Grenet  
1214 Vernier

### **Ordem SA**

Tél. 022 798 90 90  
Case postale 1049  
1211 Genève 5 Aéroport

### **Pelichet NLC SA**

Tél. 022 827 80 00  
51-55, rte des Jeunes  
Case postale 1671  
1227 Carouge

### ~~Sauvin-Schmidt SA~~

~~Tél. 022 306 43 00  
8, ch. de l'Emeraude  
1214 Vernier~~

---

### **Aged secrétariat**

Tél. 022 715 32 22  
Fax. 022 715 32 13  
98, rue de Saint-Jean  
Case postale 5278  
1211 Genève 11

[www.aged.ch](http://www.aged.ch)